

**DISCOURS DE CLOTURE PRONONCEE PAR  
MONSIEUR KOBENAN KOUASSI ADJOUANI  
MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES  
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

Excellences mesdames, Messieurs les Ministres ;

Excellence monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime

Messieurs les Vice-Présidents de la COMHAFAT ;

Monsieur le Secrétaire exécutif de la COMHAFAT ;

Honorables Représentants des Organisations internationales et de coopération bilatérale ;

Honorables Délégués, Experts des Etats membres ;

Mesdames et Messieurs,

Au terme de nos travaux, qu'il nous plaise de renouveler notre gratitude au royaume du Maroc, à son gouvernement et particulièrement à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime pour leur appui toujours renouvelé à notre organisation commune.

Je voudrais remercier les Ministres qui ont effectué le déplacement ainsi que leurs experts pour la qualité de leur contribution à nos travaux.

Nos remerciements aux organisations internationales et aux partenaires au développement qui ne cessent de contribuer au rayonnement de la COMHAFAT.

Enfin nos remerciements vont également à l'endroit du Bureau et du Secrétariat Exécutif pour son dynamisme et les résultats pertinents enregistrés.

Nous nous félicitons des avancées de la COMHAFAT notamment :

- le suivi et la mise en œuvre des recommandations de la 8<sup>ème</sup> session ;
- la dynamisation du secrétariat à travers l'adoption du statut du personnel ;

- le renforcement de la coopération entre les Etats membres ;
- le renforcement de la coopération avec les organisations internationales et les partenaires au développement ;
- la résolution portant sur la contribution des pêches à la sécurité alimentaire

Tous ces résultats augurent de meilleures perspectives pour notre organisation

Pour ce faire, nous devons nous mobiliser pour y consacrer toute notre énergie pour relever les importants défis qui nous attendent notamment :

- encourager les Etats à achever les procédures de signature, d'adhésion et de ratification de la convention ;
- sensibiliser les Etats pour honorer leurs engagements financiers ;
- élargir et approfondir la coopération avec d'autres partenaires ;
- renforcer la transparence et l'équité dans la gestion de notre organisation pour accroître sa crédibilité et sa notoriété ;
- réaliser le plan d'action 2015-2016 conformément aux dispositions de la convention

C'est le lieu de solliciter le soutien de tous les Etats membres de notre organisation ainsi que de nos partenaires au développement pour exécuter notre ambitieux programme.

En vous souhaitant bon retour dans vos pays, je déclare close la 9<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique.

Je vous remercie

